

L'écureuil



MARCILLY

JUIN 2010

IPNS

FAMILLES RURALES



L'AFR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association Familles Rurales de Marcilly s'est constituée en 1965. Nous sommes aujourd'hui 153 familles adhérentes, à réfléchir et à créer ensemble des services, animations et activités.

L'Association est un espace privilégié où chacun peut tisser d'autres liens humains; elle permet à chacun de valoriser ses savoir-faire, de découvrir ses compétences et de les mettre au service de la collectivité. La vie associative est une formidable école de responsabilité, de débat, de réflexion et de participation.

Les actions de familles rurales se fondent sur des valeurs humaines :

- être acteur de sa vie, respecter les différences,
- être solidaire et créer des liens,
- accueillir et soutenir les plus fragiles,
- participer et s'engager dans la société.

Ainsi, l' Association Familles Rurales de Marcilly propose les activités et services suivants :

1. Ouverture vers l'extérieur et solidarité

- Circulation des informations dans la village par l'édition d'un journal communal : l'Ecureuil (3 n°/an).
- Don du sang, organisé deux fois par an.
- Participation financière à des œuvres caritatives (banque alimentaire, téléthon, ...).
- Participation au CCAS.

2. Culturel

- Bibliothèque, gratuite, ouverte à tous les habitants de la commune et des communes environnantes.
- Spectacles divers : théâtre, contes pour enfants.
- Scrabble, chaque jeudi à 20h, salle Galathée

3. Animations locales

- Marche des vendanges, le 2^{ème} dimanche de septembre.
- Activités de plein air : marche à la journée (20 à 25 km), raquettes.
- Centre de loisirs sans hébergement, 3 semaines en juillet pour enfants de 4 à 10 ans et camp pré-ados
- Maintien en forme, le mercredi de 17h30 à 18h30, salle communale.
- Gym adultes, le mercredi de 18h30 à 19h30, salle communale.
- Danse modern'jazz, le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
- Baby gym, éveil corporel, une demi-heure chaque mercredi, pour les 2-3 ans.
- Cours de natation.
- Travaux manuels, 1^{er} mardi du mois de 20h30 à 22h30.
- Stage poney, pendant les vacances de printemps.
- Cours de ski alpin, pendant les vacances de février.
- Sortie de ski dans les Alpes, une journée, en janvier.
- Bourse aux jouets, un samedi d'octobre.

Si dans cet inventaire vous ne trouvez pas votre bonheur, si vous avez de nouvelles idées et si, de surcroît, vous avez des talents cachés, n'hésitez pas, venez en parler avec nous.

Certaines de ces activités animées par des bénévoles et ne nécessitant ni intervenant extérieur à l'Association ni matériel spécifique sont gratuites (ex: le scrabble). A contrario, d'autres faisant appel à des professionnels et/ou fournitures matérielles, moyens de transport, sont payantes; parmi celles-ci, certaines "s'autofinancent" (ex : gym adultes, maintien en forme, ...); d'autres sont "aidées" par l'AFR (ex: cours de ski, piscine, poney,...).

Quelques chiffres

- Activité "Poney" : 5 jours, 20 inscrits, 17€/enfant/jour, soit 85€; 50€ payés par la famille, 35€ versés par l'AFR.

- Activité piscine : 24 inscrits, coûts des cours 54,60€/enfant, coût des entrées 20,50€/enfant; la famille paye les cours, l'AFR paye les entrées.

- Cours de ski : 5 jours, 35 inscrits, coût total 3527€ dont 2340€ payés par les familles et 1187€ par l'AFR.

- Sortie de ski du 23/01/2010 à Chamrousse : 39 participants, coût total 1554€, 936€ payés par les participants et 618€ par l'AFR.

Sources de financement de l'AFR de Marcilly

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les cotisations des adhérents n'apportent que peu d'argent dans les caisses de l'Association. Le coût d'une adhésion est réparti de la façon suivante : pour 26€, prix de la carte pour 2010, seulement 3,17€ reste à l' Association, le reste étant réparti entre les fédérations départementale, régionale et nationale, lesquelles en retour assurent des services :

- "Vivre Mieux", le journal que vous recevez tous les 2 mois;
- consultations juridiques gratuites;
- plate-forme téléphonique apportant des informations et répondant aux questions liées à la consommation et aux actes de la vie quotidienne;
- partenariat avec l'ASSE : prix réduit pour certains matches.

De plus, l'adhésion, assimilée à un don, est déductible de l'impôt sur le revenu.

La quasi totalité des fonds permettant de financer les différents services et activités proviennent **essentiellement** des bénéfices réalisés par l'organisation **de la marche des vendanges** (4150 € en 2009, mais seulement 800 en 2008). Le bénéfice réalisé pour la bourse au jouets est une source très mineure d'entrée d'argent (64€ en 2009), celui réalisé pour le gala de danse sert à payer en partie les cours de danse. Enfin, le bénéfice laissé par la vente de hot-dogs pour la St Nicolas est intégralement reversé à une œuvre humanitaire (145€ en 2009, reversés intégralement au Téléthon). La source de financement de l'Association est donc très aléatoire.

Ce sont les bénévoles qui s'investissent sans compter pour faire tourner l'Association, pour gérer les différentes activités, pour organiser la marche des vendanges afin d'engranger les fonds qui permettent de mettre en place services et activités qui profitent à tous les adhérents.

L'Association a besoin de sang neuf pour maintenir sa vitalité. Un coup de main, de temps en temps, même de courte durée, pendant les "corvées" (marche des vendanges, St Nicolas, bourse aux jouets, gala de danse, don du sang, etc ...) sera apprécié. Vous savez profiter des services et activités proposés, et c'est tant mieux, c'est fait pour ça. En retour, ne soyez pas avares, apportez votre activité à l'Association et rendez-lui service !

Un mouvement national au service des familles

Depuis plus de 50 ans, "**Familles Rurales**" participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne.

Aujourd'hui, dans plus de 3000 associations partout en France, des familles des plus jeunes aux plus âgées, s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des activités de proximité qui répondent à leurs besoins et à ceux des familles qui les entourent.

A l'échelle nationale, les **Associations Familles Rurales** regroupées en fédération départementale, régionale et nationale, constituent un mouvement qui participe à la construction de la société. "**Familles Rurales**" est un interlocuteur direct des pouvoirs publics, de l'Etat, des institutions et des instances européennes.

De plus, le mouvement s'implique dans des débats parlementaires et exprime des propositions qui lui semblent les plus favorables à l'épanouissement des familles vivant en milieu rural ou dans des communes à proximité des villes.

"**Familles Rurales**" est une association loi 1901, apolitique, non confessionnelle, non syndicale et est agréée :

- association de consommateurs,
- association éducative complémentaire de l'enseignement public,
- association de jeunesse et d'éducation populaire,
- association de protection de l'environnement,
- organisme habilité pour la formation des animateurs et directeurs de centre de vacances et de loisirs (BAFA/BAFD).

"**Familles Rurales**" est le premier mouvement familial en France, il compte :

- 180 000 familles adhérentes dans 10 000 communes,
- 3 000 associations locales,
- 76 fédérations départementales,
- 18 fédérations régionales,
- 45 000 bénévoles,
- 20 000 salariés.

CENTRE DE LOISIRS 2010

A noter : les dates du centre de loisirs pour cet été.

Cette année, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis du **lundi 5 au vendredi 23 juillet 2010**, comme chaque année à la salle des fêtes de Trelins.

Nous vous tiendrons informés du programme dans le prochain journal.

Inscriptions : vendredi 18 juin à la salle des fêtes de Marcilly à 18 heures.

Renseignements : Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50

STAGE PONEY

Un stage poney d'une semaine a eu lieu pendant les vacances de Pâques, au CERF à Marcoux.

Une vingtaine d'enfants a pu s'initier à la pratique de l'équitation.

Après avoir préparé son poney, les enfants participaient à des jeux proposés par l'animateur. Une pause goûter était ensuite offerte et on terminait la journée avec des explications très intéressantes sur un thème différent chaque jour. En fin de semaine, ils ont pu découvrir les chemins à proximité du centre pour d'agréables promenades. Le soleil est resté au rendez-vous toute la semaine.

Merci à toute l'équipe du Cerf pour son accueil et peut-être à une prochaine fois.



MARCHE DES VENDANGES

La marche des vendanges aura lieu le dimanche 12 septembre 2010 avec 4 circuits:

- 6 km inscription : 4 € avec un ravitaillement
- 14 km inscription : 5 € avec 2 ravitaillements
- 18 km inscription : 6 € avec 3 ravitaillements
- 28 km inscription : 7 € avec 4 ravitaillements



Une boisson chaude sera offerte à chaque participant au départ.

Cette année, en partenariat avec la fédération française de randonnées, nous participons à l'opération développement durable. C'est-à-dire que nous essayons de réduire les déchets, notamment les gobelets plastiques. Prévoyez donc votre verre, sinon des gobelets plastiques réutilisables seront en vente au départ.

La corvée de débroussaillage aura lieu le samedi 21 août 2010, départ 8 heures place de la mairie avec vos outils. Si vous n'en avez pas, venez quand même, nous vous en fournissons

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, alors si vous pouvez donner un coup de main (confection des pâtés, aide sur un relais, parking, débroussaillage, aide aux inscriptions...) n'hésitez pas à vous signaler à :

Nathalie COUCHAUD 04 77 97 40 90

Jean Luc PERRET 04 77 97 58 03.

par mail à : afmarcilly@famillesrurales42.org

Prochaine réunion de préparation le mardi 31 août à 20h30 salle du Conseil ou salle des fêtes.

Le balisage des circuits aura lieu le vendredi 10 septembre à partir de 16h /16h30, rendez-vous vers les garages derrière la salle des fêtes, à pied, en vélo, en moto ou en voiture.

Merci d'avance à tous ceux qui nous aideront.

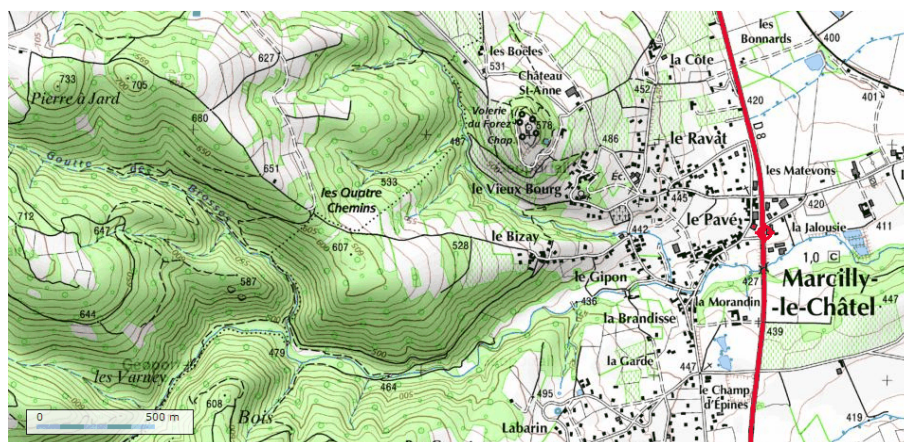
UN KILOMETRE A PIED, CA USE, CA USE...



La rengaine est connue, mais elle n'use que ceux qui ne marche pas !

Nous, au contraire, la marche nous maintient en forme physiquement et moralement, car la bonne humeur est de rigueur dans le groupe et nous n'en manquons pas.

Nos plus récentes sorties : la vallée de l'Aix et ses forêts de buis, Cezay-Ailleux-St Sixte et les maisons à galerie (âtre), autour de Palogneux, Sail sous Couzan - St Just en Bas via le grand Miolin, St Bonnet le Courreau - Châtelneuf via le moulin des Massons et le jardin des plantes aromatiques de Châtelneuf, Champoly et les Cornes d'Urfé, autant de randonnées conduites par l'un ou l'autre, car la caractéristique du groupe, c'est que chacun a appris à lire les cartes IGN et à s'orienter dans un milieu inconnu, avec succès.



Rappel : les sorties ont lieu un jeudi sur deux, rendez-vous sur la place de Marcilly à 8h30, pique-nique dans le sac, retour vers 17h30, les frais de route sont partagés.

Prochaine sortie jeudi 8 juillet. Vous y serez bienvenus.

Responsable de cette activité : Christian LAURENT – 04 77 97 42 56

RAPPEL : ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'Association Familles Rurales de Marcilly le Châtel aura lieu le :

17 septembre 2010 à 18h30

Auberge "La Césarde"

pour cause de non disponibilité de la salle communale.

Merci à M. et M^{me} PANGAUD de nous avoir proposé cette solution de rechange.

Après l'AG, auront lieu les ventes de cartes d'adhésion et les inscriptions aux activités (gym et danse notamment) pour la nouvelle saison.

UNE SOIREE FESTIVE ET SOLIDAIRE !

Une partie du groupe de gym adulte de Marcilly participait vendredi 28 mai à un rassemblement country à Panissières. Les dons collectés lors de cette soirée ont été reversés à « L'ETINCELLE », association qui gère un centre de loisirs pour enfants handicapés.

Félicitations aux danseuses qui ont remporté le 2^{ème} prix pour leurs costumes !



GALA DE DANSE MODERN'JAZZ 2010

« RYTHME ET MUSIQUE »

Vendredi 4 et samedi 5 juin ont eu lieu les représentations des groupes de danse modern'jazz. Les 69 élèves, filles et garçons âgés de 3 à 16 ans ont évolué sur des chorégraphies de Sylvie Duplany et sur leurs propres créations (les ateliers). Le travail fourni tout au long de l'année a permis aux nombreux spectateurs de passer une agréable soirée et d'apprécier les progrès réalisés depuis l'année dernière !

Merci à tous et à l'année prochaine !



PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

Mardi 21 septembre 2010

(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :

Jeudi 14 octobre 2010

A 20 h à la mairie

SOU DES ECOLES

2009/2010 une année scolaire remplie de projets pour toutes les classes.....

Voici les principaux projets qui ont pu être (ou seront) financés par le Sou Des Ecoles grâce aux adhérents et à la participation de toutes et tous aux différentes manifestations se déroulant sur l'année...

On compte vous voir nombreux à la kermesse pour notre dernier rendez-vous de l'année scolaire.

***Le samedi 26 juin 2010 à partir de 15h
dans la cour de l'école***



Que les yeux de nos petits et grands brillent de mille feux !!!

<p align="center">Classe 1 Mme CHAPOT PS/MS</p>	<p>Sortie Ferme Pédagogique Craitilleux 435,00 € Abonnement Titoumax 34,00 € Animation dans le cadre de la fête du livre 68,00 €</p>
<p align="center">Classe 2 Mme CAMIERE MS/GS</p>	<p>Abonnement à la Ludothèque de Boën 30,00 € Abonnement Minimax 35,00 € Animation dans le cadre de la fête du livre 30,00 € Sortie « Musicale » au Val Do Ré 342,00 € à Boisset-Saint-Priest <u>prévue le 17/06/2010</u></p>
<p align="center">Classe 3 Mme ARTEMALE CP</p>	<p>Classe verte 3 jours au Mézenc 2247,00 € Abonnement Kilimax 36,00 € Abonnement à la Ludothèque de Boën 30,00 € Elevage « Cochons d'Indes » 59,00 €</p>
<p align="center">Classe 4 Mme LOMBARDIN CE1</p>	<p>Abonnement Kilimax 36,00 € Animation dans le cadre de la fête du livre 30,00 € Visite du Musée des Civilisations 227,00 € à Saint Just Saint Rambert <u>Projet à venir</u> « Fabrication d'un objet électrique » 247,00 € Sortie scolaire sur Saint Etienne (Maison du Patrimoine et de la Mesure, Planétarium, Maison de la Nature selon les classes) 232,00 €</p>

<p style="text-align: center;">Classe 5 Mme BONNEFOY DE NARDIN CE2/CM1</p>	<p>Abonnement Animax 37,00 € Animation dans le cadre de la fête du livre 68,00 € Cycle Escalade 6 séances de 2h 285,00 € Sortie scolaire sur Saint Etienne (Maison du Patrimoine et de la Mesure, Planétarium, Maison de la Nature selon les classes) 232,00 €</p>
<p style="text-align: center;">Classe 6 Mme CHASSELIN CM1/CM2</p>	<p>Animation dans le cadre de la fête du livre 68,00 € Sortie scolaire sur Saint Etienne (Maison du Patrimoine et de la Mesure, Planétarium, Maison de la Nature selon les classes) 232,00 €</p> <p><i>Sans oublier, comme chaque année, les cadeaux de départ en 6^{ème} des CM2 200,00 €</i></p>
<p style="text-align: center;">Toutes les classes</p>	<p>Opéra Théâtre de Saint Etienne spectacle « Bal ab » à la salle des fêtes de Marcilly 620,00 € Spectacle de Noël « Cirq'en Vrille » 535,00 € Repas de Noël gratuit pour tous les enfants</p>

Notre assemblée générale a traditionnellement lieu courant septembre, nous comptons sur vous pour nous rejoindre au sein de cette association pour continuer à offrir aux enfants toujours un peu plus ...

CANTINE SCOLAIRE

Notre association, aux côtés de la commune, gère la cantine dont peuvent bénéficier nos enfants.

Vente des tickets cantine

Nous vous rappelons que les permanences sont organisées **le 1^{er} vendredi du mois : de 8h20 à 8h45 et le 3^{ème} vendredi du mois : de 16h15 à 17h** dans la cour de l'école ou la cantine (suivant la météo) sauf vacances scolaires et jours fériés.

La dernière permanence cette année scolaire 2009/2010 aura donc lieu le vendredi 2 juillet de 8h20 à 8h45.

Pour la rentrée 2010/2011, prévue le jeudi 2 septembre 2010, nous organiserons une permanence **le mercredi 1er septembre de 16h15 à 17h00 et le jeudi 2 septembre de 8h20 à 8h45** à l'école.

Le prix du repas est de 2,8 euros pour les enfants et de 3,8 euros pour les adultes.

Avertissement : ce système de ticket est régulièrement mis en difficultés du fait de la négligence de certains parents qui ne respectent pas ses règles de fonctionnement. Nous vous rappelons que nous avons la chance d'avoir une cantine avec une cuisine entièrement réalisée sur place. Si nous voulons conserver ce système qui permet qualité et souplesse, nous devons TOUS respecter son règlement.

Aussi, nous vous rappelons que les inscriptions doivent être faites la veille au matin pour le lendemain, et donc, le vendredi matin pour le lundi matin, la veille des vacances pour le jour de la reprise....

Groupe Vocal

ADIEU BERNARD

Il y a parfois des nouvelles qui vous glacent, qui vous font dire : « c'est pas possible » et pourtant, ce dimanche matin, il faut bien revenir à la réalité, Bernard a tiré sa révérence, à 59 ans, alors qu'il avait des projets plein la tête.

Les choristes se souviennent de ces après répétitions où en levant le verre de l'amitié et en mangeant un petit gâteau on reprenait les refrains qui nous faisaient remonter le temps ou bien de ces discussions où on refaisait le monde.

Nos pensées vont aujourd'hui vers Monique, Nicolas, Marion et Sandy, que nos chansons leur apportent un peu de réconfort dans ces moments douloureux.

Merci, Bernard pour tout ce que tu as apporté au Groupe Vocal, on ne t'oubliera pas.



Et comme tu l'aimais tant, laissons le dernier mot à Jean Ferrat :

*Tu aurais pu vivre encore un peu
Pour notre bonheur pour notre lumière
Avec ton sourire avec tes yeux clairs
Ton esprit ouvert ton air généreux*

*Tu aurais pu vivre encore un peu
Mon fidèle ami mon copain mon frère
Au lieu de partir tout seul en croisière
Et de nous laisser comme chiens galeux*

Tu aurais pu vivre encore un peu

Prêts pour une nouvelle saison

REPRISE DES REPETITIONS

Le 10 septembre à 20 heures 30 à l'école (ne pas oublier sa chaise)

DATES DES PREMIERES REPETITIONS

17 septembre
22 octobre

1er octobre
12 novembre

8 octobre
19 novembre

15 octobre



Comité des fêtes

Pour cette année la fête patronale aura lieu :

Les 16, 17 et 18 JUILLET 2010

Le Programme sera le suivant :

Vendredi 16 juillet

Le soir

De 18H à 22H

Distribution des brioches

A partir de 18H30

Concours de pétanque (au stade)



Samedi 17 juillet

Sur la journée distribution des brioches

Le soir à partir de 22H

- Retraite aux flambeaux avec la Batterie Fanfare d'Essertines en Donzy

- Bal des jeunes (gratuit) avec *ECLIPSE*

Dimanche 18 juillet

Le matin :

A partir de 11H

Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après midi.

A partir de 11H30

Vin d'honneur offert par la mairie

L'après midi :

A partir de 16H

Défilé de chars réalisés par différents hameaux.

A partir de 17H

Spectacle réalisé par « Mégamome »

Vers 19H

Possibilité de prendre un repas : Paella ou Tartiflette

Vers 22H

Feu d'artifice (offert par la mairie)

Vers 22H30

Bal musette avec le même orchestre que l'année dernière

Orchestre de « Maurice MOINE »





TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

LES DAMES A L'HONNEUR

Il faut bien le reconnaître, lorsque nous parlions de résultats sportifs marquants au TC Marcilly Pralong, notamment dans ces colonnes, ils étaient plutôt masculins.

Comme si le tennis féminin n'était conjugué qu'à l'imparfait...

Mais il est bien connu que tout vient à point à qui sait attendre.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que de l'imparfait, le tennis féminin du TC Marcilly Pralong frôle le plus que parfait.

Vous voulez des preuves, en voici !

Pour la 1^{ère} fois, le TC Marcilly Pralong compte **plus de femmes (19) que d'hommes (17)**, âgés de plus de 18 ans.

Et dire que la Fédération Française de Tennis met en place désespérément des actions pour attirer les femmes vers le tennis !

Mais quel est donc ce secret ? Une bonne ambiance, principalement chez nos licenciées ? Des animations adaptées à ce public ? Un moniteur de tennis irrésistible ?

Difficile à dire ! Sans doute un mélange de tout ça et de bien d'autres choses encore...

Et le meilleur dans tout ça, c'est que non seulement elles sont licenciées en plus grand nombre, qu'elles jouent des matchs officiels, mais qu'en plus, elles gagnent (et pas qu'un peu).

Encore des preuves (c'est dingue comme il faut se justifier dès qu'on parle des femmes)...

2 équipes avaient été engagées en « **Balles Cool** ». Cette compétition de doubles est réservée aux femmes faisant peu ou pas de compétition.

- La 1^{ère} équipe, composée de **Marie-Thérèse Tournebize, Carole Guillot et Fabienne Faurand** (ces 2 dernières débutantes en compétition), a remporté 2 de ces 3 matchs de poule et est ainsi passée tout près de la qualification pour le tableau final.

- La 2^{ème} équipe (**Sylvie Brunel, Fanny Chazelle et Valérie Durand**) a, dans un 1^{er} temps, remporté ces 3 premiers matchs de poule. Qualifiées alors pour les demi-finales, elles se sont imposées en 3 sets face à une équipe d'Andrézieux.

L'appétit venant en mangeant, elles ont brillamment remporté la finale, le 12 juin à Montbrison, décrochant ainsi le titre.



Et ce n'est pas fini.



Le mois de mai est traditionnellement le mois des championnats par équipes.

L'année dernière, avec 2 victoires et 2 défaites, notre équipe Dames avait obtenu son meilleur résultat.

L'objectif était de faire au moins aussi bien.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que celui-ci est largement atteint. **Avec 4 victoires** (Couzan Astrée, Balbigny, Saint Just la Pendue et Cleppé) et 1 nul (St Galmier), **l'équipe termine à la 1^{ère} place et accède ainsi à la 3^{ème} série pour la 1^{ère} fois de son histoire.**

Félicitations à *Sylvie Brunel, Fanny Chazelle, Valérie Durand, Martine Garbil, Carole Guillot, Chantal Juquel, Catherine Portailier et Muriel Vernay !*

ET LES MECS, ALORS ?

Difficile de rivaliser avec ces dames face à de tels résultats.

Un maintien en 1^{ère} série aurait néanmoins été considéré comme un très bon résultat.

Malheureusement, cela n'a pas été le cas.

Comme l'accession en division supérieure est historique pour l'équipe féminine, la descente en 2^{ème} série de l'équipe Messieurs l'est aussi puisqu'il s'agit de la 1^{ère} rétrogradation d'une équipe du TC Marcilly Pralong en division inférieure.

Et pourtant, il ne s'en est pas fallu de beaucoup.

Que de regrets suite aux défaites face à Unieux (4-3), Le Coteau (6-2, non loin de mener au score après les simples - ce qui aurait un peu changé la donne) ou Feurs (5-3, en menant 3-2 après les simples) !

Finalement, avec **1 victoire et 4 défaites**, l'équipe termine à la **5^{ème} place**. Ce n'est cependant pas suffisant puisque, pour la 1^{ère} fois, le règlement a voulu que les 2 derniers de chaque poule de 1^{ère} série soient rétrogradés.

Peut-être a-t-il manqué ce brin de réussite ou ce petit quelque chose en plus présent, lui, au sein de l'équipe Dames !

Mais tout n'est pas noir du côté des hommes.

La relève arrive.

En effet, **Kilian Vernay** était inscrit en championnat de la Loire individuel **en catégorie 8 ans**.

Il s'agissait là de sa 1^{ère} compétition.

Convoqué à Saint-Etienne pour disputer 3 matchs de poule, il fut briefé : « tu sais, cela va être très dur, ce n'est pas grave de perdre, l'important, c'est de s'amuser ».

Et effectivement ce fut dur ! Mais surtout pour ses adversaires...

En remportant ses 3 matchs, Kilian se qualifiait pour le tableau final (1/8^{ème} finale).

Une victoire 4/0 – 4/0 plus tard, **Kilian accédait au ¼ finale** mais devait finalement s'avouer vaincu contre le vice-champion de la Loire, non sans avoir fait jeu égal (défaite 4/1 – 4/2).

Ce bon parcours lui a permis d'être convoqué à **un stage de 3 demi-journées à Andrézieux**, organisé par le comité de la Loire de Tennis et regroupant les 8 meilleurs garçons de cette catégorie.

Bravo Kilian !



TOURNOI INTERNE

Le tournoi interne a lieu au mois de mai et juin.

Les finales se dérouleront le **dimanche 27 juin sur le court de Pralong**.

4 matchs seront au programme, selon l'horaire prévisionnel suivant :

- 13h30 tournoi Enfants
- 14h30 tournoi Ados
- 15h45 tournoi Dames
- 17h00 tournoi Messieurs

La remise des récompenses aura lieu à l'issue des finales.

Les tournois Enfants et Ados vont sacrer 2 nouveaux champions mais les tenants du titre, **Muriel Vernay chez les Dames et Ludovic Massacrier** chez les Messieurs devraient vendre très chèrement leur peau.

Venez nombreux encourager vos favoris ou simplement vous rendre compte du niveau de jeu !

CARTES ESTIVALES

Les cartes estivales à nouveau disponibles !

Ces cartes estivales ne sont valables que pour les mois de juillet et août et ne sont que des cartes d'adhérents provisoires permettant l'accès aux courts de Marcilly et Pralong pendant ces 2 mois.

Les prochaines sont donc disponibles à partir du 1^{er} juillet, soit au Bar du Pavé, soit auprès de Thierry Vernay (04.77.97.49.18).

Les tarifs pour ces 2 mois sont de **15 € pour un enfant**(- de 18 ans) et **25 € pour un adulte**.

PERMANENCES / RESERVATIONS

Les prochaines permanences se tiendront :
- vendredi 2 juillet
- vendredi 3 septembre
- vendredi 1 octobre

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet mis à jour régulièrement et fréquemment :
www.tcmarcillypralong.asso.fr

La réservation du court de Marcilly se fait aussi par internet.

Pour cela, un accès doit être configuré. La condition pour obtenir cet accès est d'être membre du club (licence ou carte estivale).

La réservation du court de Pralong est plus conventionnelle, avec un panneau de réservation à proximité du court.

Les règles de réservation sont alors les suivantes :

- réservation : pas plus de 48h à l'avance (ex : réservation au plus tôt le vendredi pour jouer le dimanche)
- 1 heure maximum réservée à la fois
- 2 noms doivent figurer sur le créneau réservé

Contact : **Thierry Vernay** – Château Gaillard – **04.77.97.49.18**



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE



❖ **Qu'est ce que le compostage :**

Il s'agit d'un processus de transformation de déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries).

❖ **Pourquoi composter ? :**

Composter, c'est trier et recycler, chez soi, tous les déchets biodégradables de la maison et une partie des déchets verts. Vous pouvez ainsi transformer simplement et efficacement vos déchets de cuisine et de jardin en un excellent terreau naturel.

Vous valorisez ainsi jusqu'à 30% du poids de votre poubelle, ce qui permet de protéger l'environnement et de réduire le coût de traitement des ordures ménagères.



➤ **Intérêt du compost :**

Accélérer les processus naturels de décomposition des matériaux organiques.

Recycler les déchets ménagers organiques.

➤ **Différentes méthodes.**

En silo, en tas, progressif (on additionne les matières au fur et à mesure).

En deux étapes (on stocke les matières, et on mélange en une seule fois).

➤ **Que peut-on composter. ?**

Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, croûte de fromages, etc.

Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc.

Les déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, papier journal, sciures, copeaux, etc.

➤ **Quelques déchets se dégradent plus difficilement.**

Les déchets très ligneux : tailles, branches, os, noyaux, trognons de chou etc. Il vaut mieux les broyer avant.

Les graines de certaines plantes : tomates, potirons, et quelques mauvaises herbes, qui peuvent regermer.

Les coquilles d'œufs et coquillages ne se décomposent pas. Mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.

➤ **Les déchets à ne pas composter.**

Plastique et tissus synthétiques, verre, et métaux, ne se dégradent pas.

Le contenu des sacs d'aspirateur, les poussières étant principalement d'origine synthétique.

Les bois de menuiseries et de charpente, car presque toujours traités, vernis ou peints.

➤ **Pour un bon compostage il faut mélanger les catégories de déchets.**

Azotés : (déchets de cuisine, tontes etc.) Les secs : (paille, papiers, etc.) Les grossiers. (tailles, etc.)

Il faut surveiller l'humidité.

Le tas ne doit pas être tassé, aérer les matières.

Un brassage régulier (au début) puis tous les 1 à 2 mois.



➤ **UN COMPOST REUSSI NE SENT JAMAIS.**

MAIRIE - INFOS

INFORMATIONS MUNICIPALES

SUR LE SAVOIR VIVRE EN SOCIÉTÉ RÈGLES À RABACHER

Plusieurs courriers ont été adressés au Maire depuis quelque temps le pressant de rappeler diverses prescriptions dans l'Ecureuil, les unes relevant d'une réglementation précise, les autres du comportement en société.

1. NUISANCES SONORES



Le 9 juin 2010 le quotidien national « Le Monde » a consacré un article à ce sujet intitulé « A Paris le bruit divise les couche-tard et les lève-tôt, et annonce des mesures prises par l'observatoire du bruit. » A Marcilly il convient de respecter l'arrêté Préfectoral d'avril 2000 concernant « l'emploi d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore » (tondeuse à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses...)



- *Interdictions les samedis, dimanches et jours fériés :*

- de 12h à 15h pour le samedi (repas et sieste ou prière)
- de 0h à 10h et de 12h à 24h (toute la journée sauf de 10h à 12h)
- aux heures non indiquées ci-dessous pour les autres jours

- *Interventions autorisées :*

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h
de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9 h à 12 h
de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

- **D'autre part en vue d'éviter des plaintes pour tapage nocturne**, il est recommandé d'avertir ses voisins avant des réjouissances bruyantes occasionnelles. Pour des cas exceptionnels le Maire peut accorder une dérogation.



2. DIVAGATION DES ANIMAUX ET OBLIGATIONS DES PROPRIETAIRES DE CHIENS DANGEREUX : Article 211-19 du code rural

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Cette interdiction ne se limite donc pas aux chiens. Le Maire a reçu récemment une lettre au sujet de la divagation des chats et ...chattes déposant leurs portées un peu partout. Le plaignant adresse un appel aux amoureux des chats pour que des dispositions soient prises pour éviter la propagation de ces petites bêtes abandonnées (stérilisation- castration...)



Pour les récentes mesures touchant les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories :

Loi du 20/06/2008. Arrêté préfectoral du 15/12/2008 se reporter à l'Ecureuil de juin 2009 ou s'adresser en mairie.



3. AUTRES REGLES DIVERSES :

- BRULAGE DES REMANANTS (déchets végétaux) :

Périodes soumises à autorisation du maire qui en informe la gendarmerie. A demander au minimum 5 jours avant : JANVIER – FEVRIER

MAI – JUIN

OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE

Périodes interdites : MARS – AVRIL

JUILLET – AOUT – SEPTEMBRE

La déchetterie de La Presle à Arthun accepte les déchets verts. (Tél : 06.07.23.82.13)

- LIMITATION DE VITESSE EN AGGLOMERATION

Actuellement 50 km/h. Elle s'impose dès le passage du panneau signalant l'agglomération ou indication de la vitesse.

L'implantation en 2009 d'un panneau sur la route de Maure à l'entrée du village en descendant a étendu cette limitation.

D'autre part, l'aménagement de la traversée du Pavé prévue fin 2010 début 2011 est conçu de manière à faire respecter une vitesse réduite sur environ 200 mètres.



- ENTRETIEN DES FRICHES ET TAILLE DES HAIES

A proximité des zones habitées les terrains doivent être entretenus pour éviter risques d'incendie, animaux sauvages, mauvais écoulement des eaux etc... Tout propriétaire a obligation d'entretien qui peut être rappelée par la mairie. Il en est de même pour la taille des haies séparatives des propriétés.

- POUR VIVRE HEUREUX VIVONS CACHES ! OUI MAIS ...

Si vous voulez recevoir votre courrier, vos fournisseurs et vos amis, il vous est recommandé de vous IDENTIFIER sur votre BOITE AUX LETTRES.



Du changement au Secrétariat de Mairie

Geneviève se retire au 1^{er} août 2010

Maryline la remplace au 16 août 2010 Geneviève PALLEY ayant fait valoir ses droits à la retraite après trente-trois années de service dans les communes de Marcilly et Pralong.

Son remplacement a été recherché dès connaissance de la date de fin de fonction soit le 1^{er} août 2010, congé pris.

L'appel à candidature lancé en avril pour dépôt au 15 mai a recueilli 26 candidatures (25 femmes 1 homme).

La commission du personnel après examen des dossiers et entretiens avec quelques candidates a porté son choix sur :

Maryline GIRARDON, trente-trois ans, vivant maritalement, mère de jumelles âgées de 8 ans.

Elle est déjà agent de la fonction territoriale, titulaire des concours d'adjoint administratif et rédacteur territorial, a occupé :

de 1997 à 2007 un poste de chargé d'affaires au Syndicat d'Initiative du Pays de la Pacaudière,

de secrétaire de mairie à temps partiel à Sail les Bains de 2005 à 2007,

puis de 2007 à août 2010 adjoint administratif à Tignieu – Jamezieux (38) (+ de 6000 habitants).

Elle habitera Nollieux (entre Bussy-Albieux et St Germain Laval) et assurera un temps de 20 H hebdomadaires à Marcilly le Châtel.

Les heures d'ouverture du secrétariat au public ne seront pas changées pour l'instant : lundi de 14 à 18 H, mardi 14 à 18 H et vendredi de 14 à 19 H 30.



Vœux de bonne retraite à l'une Bienvenue dans la commune pour l'autre.

FLEURISSEMENT

Plus d'inscription au concours des maisons fleuries depuis 6 ans.

Le jury se charge de repérer les maisons à primer durant la semaine avant la fête patronale.

Qualité, abondance, propreté du fleurissement seront les critères pour être retenus (Le personnel de la commune étant hors concours).

Rappel : remise des prix

Dans le jardinet de la Mairie le jour de la fête avant le vin d'honneur (10h30 environ)

Bon fleurissement à tous.



Un numéro utile pour l'organisation des funérailles à l'église :

06 88 73 13 03

GRANDES VACANCES 2010

OUVERTURE DE L'ÉCOLE JEAN COTE

AUX ARTISANS DES TRAVAUX PUBLICS

Dès les derniers jours de ce mois de juin le programme de travaux à réaliser à l'école sera engagé. Il concerne :

1. LE RESTAURANT SCOLAIRE (OU CANTINE***) AU BATIMENT SUD

La mise aux normes exigée par la Commission de Sécurité en 2008 entraîne d'importants travaux aussi bien pour assurer la sécurité incendie que pour satisfaire aux dispositions nouvelles en matière d'accessibilité (handicapé) que de salubrité.



Il s'ensuit une redistribution de la surface existante au bâtiment sud des locaux cuisine, salle à manger et couloir d'accès à la salle de classe. La disposition de la cuisine éloignera la partie consacrée à la préparation des mets de la partie consacrée à la vaisselle. Les mesures d'évacuation des fumées et vapeurs seront prises. Plafonds, planchers, cloisons séparatives sont modifiés. Les appareils de chauffage seront changés. Une porte fenêtre sera ouverte sur la cour pour accès à la salle de classe. En juillet-août 2009 une partie des travaux sur la couverture a été réalisée en même temps que la pose des panneaux photovoltaïques (environ 70 m²).

Voir schéma joint.

2. SALLE DE CLASSE – BATIMENT SUD

Le briquetage dissimulé sous le plafond existant sera démoli pour respecter les exigences nouvelles. Un nouveau plafond sera installé.

Le coût de ces travaux sur bâtiment scolaire est estimé à près de 145 000 € TTC qui devrait donner lieu à une aide financière du Conseil Général versée après achèvement de 45 % HT soit 53 000 €.

Pour avancer la phase déménagement et démolition, la classe de M. THIEVENT sera déménagée avant la dernière semaine de juin vers le bâtiment sud à la salle servant actuellement de salle d'évolution. ***De même pour le restaurant scolaire le service du repas de midi se tiendra les lundi 28, mardi 29 juin et jeudi 1^{er} juillet à la salle des fêtes au Pavé. Pour le 2 juillet la salle étant prise ce sera la surprise du ...chef.***

3. PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES : Bâtiment SUD



Panneau informatif



Onduleurs

On n'attend plus que la mise en service par ERDF et la délivrance du CONSUEL. Prévision incertaine le 15 juin 2010. Le contrôle de la conformité des travaux sur toiture notamment a été demandé au SIEL par le maire. L'APAVE est intervenue depuis. Le tableau situé sur le mur sud-ouest au-dessus des coffrets devrait donner une lecture directe de la production d'énergie revendue par le SIEL à EDF. Après un an de production un reversement devrait être effectué à la commune sur la part bénéficiaire s'il y en a une.

4. SALLE CLASSE MATERNELLE MME CHAPOT Bâtiment Nord

La peinture de cette salle sera refaite selon les choix de la maîtresse par l'équipe technique municipale toute dévouée à son service durant le mois de juillet. Une commande de mobilier concernant cette classe devrait être livrée prochainement.

A la rentrée scolaire 2010/2011, le 2 septembre 2010 c'est donc une école Jean Côte rénovée en partie qui devrait accueillir 6 classes soit un effectif de plus de 130 enfants. La qualité gastronomique déjà réputée y gagnera peut-être encore une étoile...

6. Quartiers reconstitués : LES BOELLES - LE RAVAT - LE POYET - LE BOURG - CORBES

5. Remue-ménage : la réponse est 3 €

4. Mot mystère : MOYENAGEUX

le nombre suivant était donc : $1\ 806 \times (1\ 806 + 1) = 1\ 806 \times 1\ 807 = 3\ 263\ 442$

$6 \times (6+1) = 6 \times 7 = 42$ $42 \times (42+1) = 42 \times 43 = 1\ 806$

$1 \times (1+1) = 1 \times 2 = 2$ $2 \times (2+1) = 2 \times 3 = 6$

ajoutant le chiffre 1, ce qui donne :

3. A tue-tête : Pour trouver le nombre, il suffit de multiplier le nombre précédent par lui-même en

O	X	▽	⇄	■
⇄	O	■	▽	X
■	▽	X	O	⇄
⇄	■	⇄	X	O
X	⇄	O	■	▽

2.

1. Pyramide : E - RE - REG - OGRE - ROUGE - BOUGER - LE BOURG

Solutions des jeux

8 MAI 2010

Lors de la commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 le maire de Marcilly, après avoir lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et appelé à se souvenir de toutes les victimes des guerres récentes a invité l'assemblée à écouter la parole d'un ancien combattant et résistant, Marcel SCRIBE. Témoignage d'un homme toujours aussi convaincu des raisons de son engagement et soucieux de les transmettre.

« Depuis l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht hitlérienne, près de 71 années se sont écoulées.

De même que les Poilus, les Anciens Combattants de la seconde guerre mondiale ne seront plus là pour témoigner.

Nous le réaffirmons une fois encore, par delà les décennies, cette période de l'histoire de l'Humanité ne peut et ne doit pas se diluer dans le brouillard du temps ; tout d'abord parce que cautionner l'oubli serait accepter d'oublier les crimes commis par les nazis, ensuite parce que la 2^{ème} guerre mondiale n'a pas seulement été le conflit le plus meurtrier avec 52 millions de morts dont 32 millions de civils, mais elle a aussi été marquée par un déchaînement de barbarie et de génocide.

L'enjeu des hostilités ne se réduisait pas, comme par le passé, à la conquête de tel ou tel territoire. C'est l'existence même d'une civilisation qui s'était construite depuis des siècles qu'il fallut sauvegarder. Hitler en avait, à Munich dès 1932, fixé le terme, pour mille ans. Écoutons le : « Le peuple Allemand est élu pour devenir la nouvelle classe des seigneurs dans le monde...plus bas, il y aura cependant encore la classe soumise des races étrangères, nommons la, tranquillement, la classe des esclaves. »

L'heure n'est certainement pas venue de tourner la page, alors que des voix s'élèvent pour nier la réalité des crimes commis contre l'Humanité ; d'autres appellent à de nouvelles intolérances, tandis que des inégalités s'approfondissent dans notre société et que les conquêtes sociales de la Libération, fruit du programme de rassemblement National et de cohésion sociale du Conseil National de la Résistance qui remit la France au rang des grandes nations sont systématiquement remises en cause.

La fidélité à l'héritage des combattants de tous les bords qui conduisirent le Général DE LATTRE, en Europe, le Général Leclerc, en Asie, à signer, conjointement avec les autres puissances, la capitulation hitlérienne et celle du Japon nous impose d'assumer pleinement notre devoir de mémoire, de ne rien oublier et surtout pas nos frères et sœurs qui sont tombés dans ce combat gigantesque pour la liberté.

Devoir de mémoire qui n'a d'égal, pour TOUTES et TOUS, en ce moment où une simple rumeur financière suffit à détruire une Nation, QUE LE DEVOIR DE VIGILANCE.

Merci d'avoir bien voulu nous écouter. »

Après la minute de silence l'assemblée a accompagné les 3 anciens combattants au vin d'honneur à la salle des fêtes. Un diplôme de reconnaissance de la nation a été remis à :

- Mr Marius THINARD ancien combattant 1939-1940
- Mr Georges MASSARD ancien combattant 1939-1940 et résistant
- Mr Marcel SCRIBE ancien combattant 1939-1940 et résistant

Un document établi par le Lieutenant SCRIBE sur les activités de la résistance en Auvergne a été déposé à la bibliothèque municipale.



Messieurs MASSARD – THINARD - SCRIBE

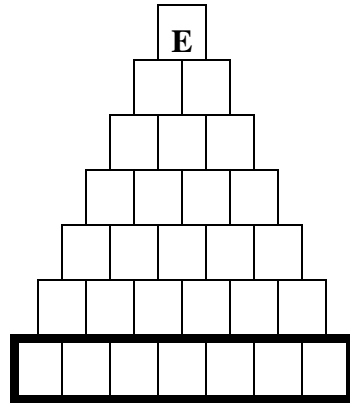
DATES A RETENIR

- | | |
|--|---|
| Samedi 26 juin : | 15h kermesse du Sou des Ecoles |
| Dimanche 27 juin : | Finales de tennis à Pralong |
| Vendredi 2 juillet : | Permanence tennis salle Galathée, 18h30 – 19h30
Permanence tickets cantine 8h20 – 8h45 |
| Judi 8 juillet : | Sortie marche |
| 16 – 17 – 18 juillet : | Fête patronale |
| Samedi 21 août : | 8h corvée débroussaillage |
| Mardi 31 août : | 20h30 réunion préparation marche |
| Mercredi 1^{er} septembre : | Permanence tickets cantine 16h15 – 17h |
| Judi 2 septembre : | Permanence tickets cantine 8h20 – 8h45 |
| Vendredi 3 septembre : | Permanence tennis salle Galathée, 18h30 – 19h30 |
| Vendredi 10 septembre : | 16h Balisage marche
20h30 reprise répétitions Groupe Vocal |
| Dimanche 12 septembre : | Marche des Vendanges |
| Vendredi 17 septembre : | 18h30 assemblée générale AFR à la Césarde |
| Mardi 21 septembre : | Remise des articles « Ecureuil » |
| Vendredi 1^{er} octobre : | Permanence tennis salle Galathée, 18h30 – 19h30 |
| Lundi 11 octobre : | Don du sang |
| Judi 14 octobre : | 20h à la mairie Agrafage « Ecureuil » |

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Pyramide marcilloise : Répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent



- Ile inondée
- Etendue désertique
- Il mange beaucoup
- Couleur
- Remuer
- Quartier d'ici (2 mots)**

2. Compléter la grille de telle sorte que chaque signe Δ ■ X O \Rightarrow soit dans chaque ligne et chaque colonne

	■			X
O		\Rightarrow		
\Rightarrow				■
			O	
		Δ	X	

3. A tue-tête ! Dans cette suite logique, trouver le nombre manquant :

1 , 2 , 6 , 42 , 1806 ,

4. Mot mystère : En utilisant toutes les lettres des deux mots ci-dessous, reconstituer un mot répondant à la définition suivante : « Qualifie notre château fort ».

ANGE + MOYEUX =

5. Remue-méninges ! Si le cinquième d'un kilo de tomates vaut quatre cinquièmes d'euro, combien coûtent sept cent cinquante grammes.

6. Quartiers reconstitués : Rajouter la lettre aux lettres du mot précédent : un coin de chez nous apparaîtra (1 ou 2 mots)

- BOSSELEE** + **L** =
- LAVERA** + **T** =
- PELOTE** + **Y** =
- BOUGRE** + **L** =
- BROCS** + **E** =